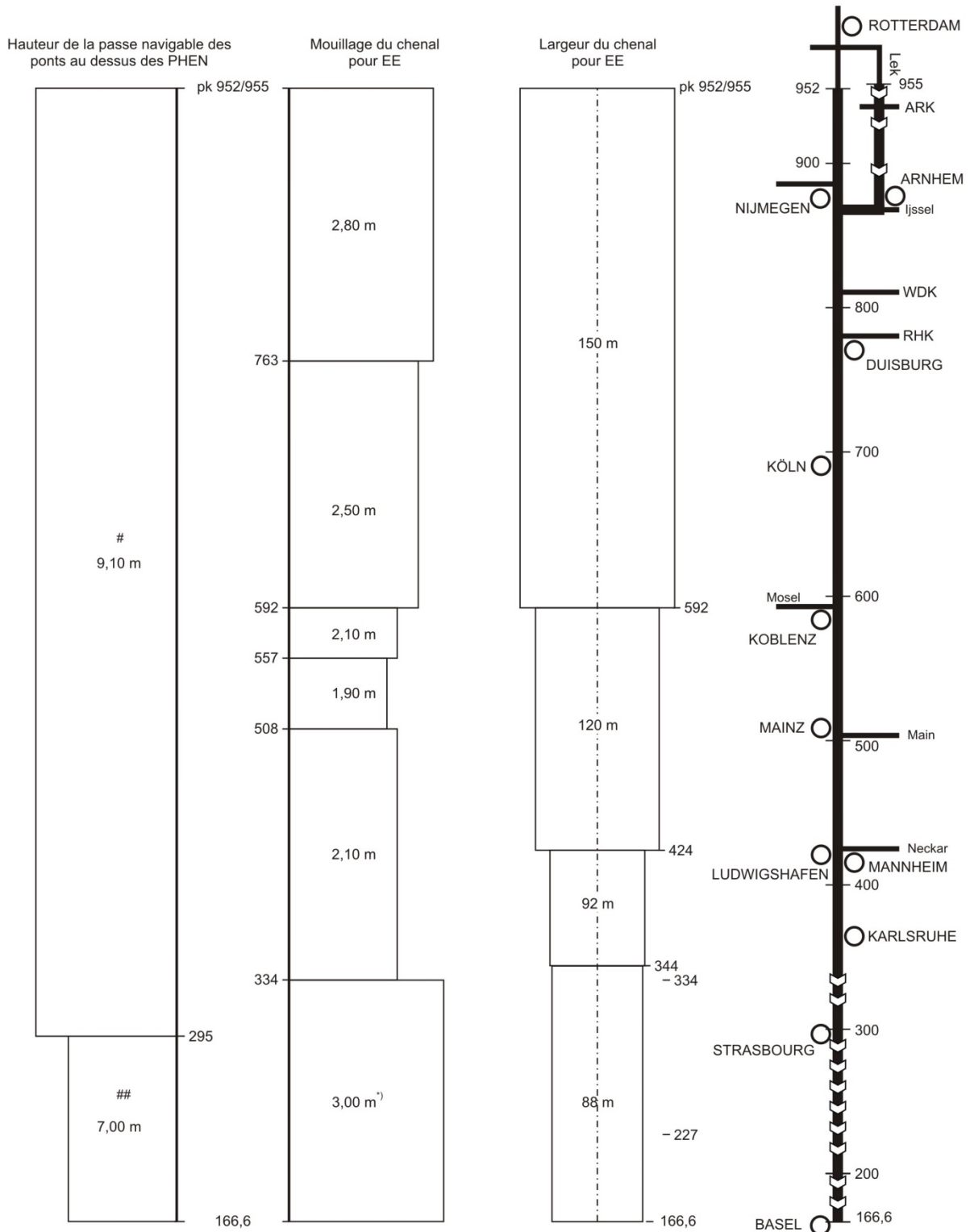


Gabarit de la voie d'eau rhénane

Les graphiques offrent une présentation compacte des gabarits de la voie d'eau sont destinés avant tout à informer toute personne intéressée, mais ils peuvent aussi être utilisés par d'autres organes de la CCNR, dans les administrations nationales et par des entreprises concernées par la navigation rhénane. Les graphiques reflètent autant que possible les situations réelles, telles qu'elles se présentent la plupart du temps. Il a été nécessaire de simplifier la présentation en certains points. Des notes de bas de pages appropriées et des indications générales contribuent à éviter les éventuels malentendus.

Les dimensions maximales réglementaires des bâtiments, des convois poussés et des autres assemblages de bâtiments sont fixées au chapitre 11 du Règlement de police pour la navigation du Rhin (RPNR).

GABARIT DE NAVIGATION DU RHIN



¹⁾ Hauteur d'eau garantie

- # 1. Au pont Josef-Kardinal-Frings-Brücke (Südbrücke Düsseldorf, p.k. 737,10), la hauteur de la passe navigable des ponts est de PHEN + 8,61 m.
2. Au pont Kniebrücke Düsseldorf (p.k. 743,57), la hauteur de la passe navigable des ponts est de PHEN + 8,82 m.
3. Au pont routier Rheinhausen - Duisbourg-Hochfeld (p.k. 775,29), la hauteur de la passe navigable des ponts est de PHEN + 8,88 m.
4. Au pont routier Bonn-Beuel (Kennedy-Brücke Bonn, p.k. 654,94), la hauteur de la passe navigable de 9,10 m est disponible uniquement sur une largeur de 115 m.
5. Au pont routier Cologne-Deutz (p.k. 687,93), la hauteur de la passe navigable de 9,10 m est disponible uniquement sur une largeur de 94 m.

Au pont de l'Europe (p.k. 293,48), la hauteur de la passe navigable des ponts est de PHEN + 6,79 m.

Présentation simplifiée des dimensions maximales de bâtiments et convois poussés
(Dimensions obligatoires, voir chapitre 11 du RPNR)

	Bâtiments		Convois poussés		Formation ¹⁾	
	Longueur [m]	Largeur [m]	Longueur [m]	Largeur [m]		
867,5	135	22,8	Waal	269,5	22,90	M
	135	17,7	Lek ²⁾	110,0	17,70	
	135	22,8	Waal	193,0	34,35	A
	135	17,7	Lek ²⁾	186,5	11,45	
564,3	135	22,8		269,5	22,90	M
				193,0	34,35	A
540,2	135 ³⁾	22,8	M 186,5 A 116,5		22,90	
359,8	135	22,8		193,0	22,90	
				153,0	34,35	
334,0	135	22,8		193,0	22,90	
287,4	135	22,8 ⁴⁾		270,0	22,90	
					183,0	

1) La formation pour le Lek n'est pas présentée faute de place.

2) Du Lekkanal (p.k. 949,40) à Krimpen (p.k. 989,20) s'appliquent des dimensions supérieures.

3) En présence de certaines hauteurs d'eau 110.

4) En cas de fermeture de certains sas d'écluses s'appliquent des dimensions inférieures.

M : Montant, A : Avalant.